

REVISION DE LA NOMENCLATURE D'ACTIVITES FRANCAISE DE L'ARTISANAT (NAFA) POUR ABOUTIR A LA NAFA rév. 2

Plan de la présentation

I Cadre d'élaboration de la nouvelle NAFA

- A) Champ d'activités décrit par la NAFA
- B) Principe d'élaboration
- C) Utilisation et utilisateurs
- D) Contexte de révision de la NAFA

II Déroulement de l'opération de révision de la NAFA

- A) Les travaux préparatoires: première ébauche de la NAFA
- B) La consultation des partenaires concernés

III État d'avancement et poursuite des travaux

- A) La version 0 de la NAFA
- B) Proposition d'une démarche et d'un calendrier pour valider la NAFA

Champ d'activités décrit par la NAFA

- La NAFA a pour objet de décrire de manière fine le champ de l'artisanat.
- Ce champ est défini par l'annexe du décret n°98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers (décret en Conseil d'État).
- Le champ de l'artisanat est composé de 56 activités réparties dans quatre grandes familles professionnelles : métiers de l'alimentation, du bâtiment, de fabrication et de service.
- Le contenu exact de chaque activité est défini en référence à un ou plusieurs codes NAF.

Champ d'activités décrit par la NAFA : extrait de l'annexe du décret

- **Métiers de l'alimentation**
- Boulangerie-pâtisserie, biscotterie-biscuiterie, pâtisserie de conservation (sauf terminaux de cuisson), 15.8 A à D/15.8 F.
- Transformation de viande, boucherie, charcuterie, 15.1/52.2 C ; 52.6 D partiel : commerce de détail de viandes et produits à base de viandes sur éventaires et marchés.
- Conservation et transformation des produits de la mer, poissonnerie, 15.2/52.2 E ; 52.6 D partiel : commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques sur éventaires et marchés.
- Fabrication de produits laitiers, 15.5 A à D.
- Fabrication de glaces et sorbets, chocolaterie et confiserie, 15.5 F/15.8 K.
- **Conservation et transformation de fruits et légumes, 15.3.**
- Autres transformations de produits alimentaires (sauf activités agricoles et vinification), 15.4/15.6/15.7/15.8 H/15.8 M à V/15.9.

Principe d'élaboration

- La NAFA est construite comme une déclinaison de la NAF permettant d'isoler les activités artisanales.
- Au sein de chaque classe NAF incluse dans le champ de l'artisanat, une ou plusieurs classes NAFA sont créées.
- Les codes de la NAFA rév. 2 sont définis sur six positions :
 - les cinq premières sont identiques à celles de la classe NAF de rattachement
 - la dernière est définie par une lettre spécifique à l'activité artisanale

Utilisation et utilisateurs

- Son utilisation permet de produire des données chiffrées sur les activités artisanales.
- Cette connaissance est rendue possible par la création d'un code APRM au sein de SIRENE.

Contexte de révision de la NAFA : deux contraintes à respecter

- La révision de la NAF impose celle de la NAFA.
- Deux contraintes doivent être respectées lors de l'élaboration de la nouvelle NAFA :
 - la NAFA rév. 2 devra être imbriquée dans la NAF rév. 2 ;
 - le champ de l'artisanat ne doit pas être modifié par cette révision.

Plan de la présentation

I Cadre d'élaboration de la nouvelle NAFA

- A) Champ d'activités décrit par la NAFA
- B) Principe d'élaboration
- C) Utilisation et utilisateurs
- D) Contexte de révision de la NAFA

II Déroulement de l'opération de révision de la NAFA

- A) Les travaux préparatoires: première ébauche de la NAFA**
- B) La consultation des partenaires concernés**

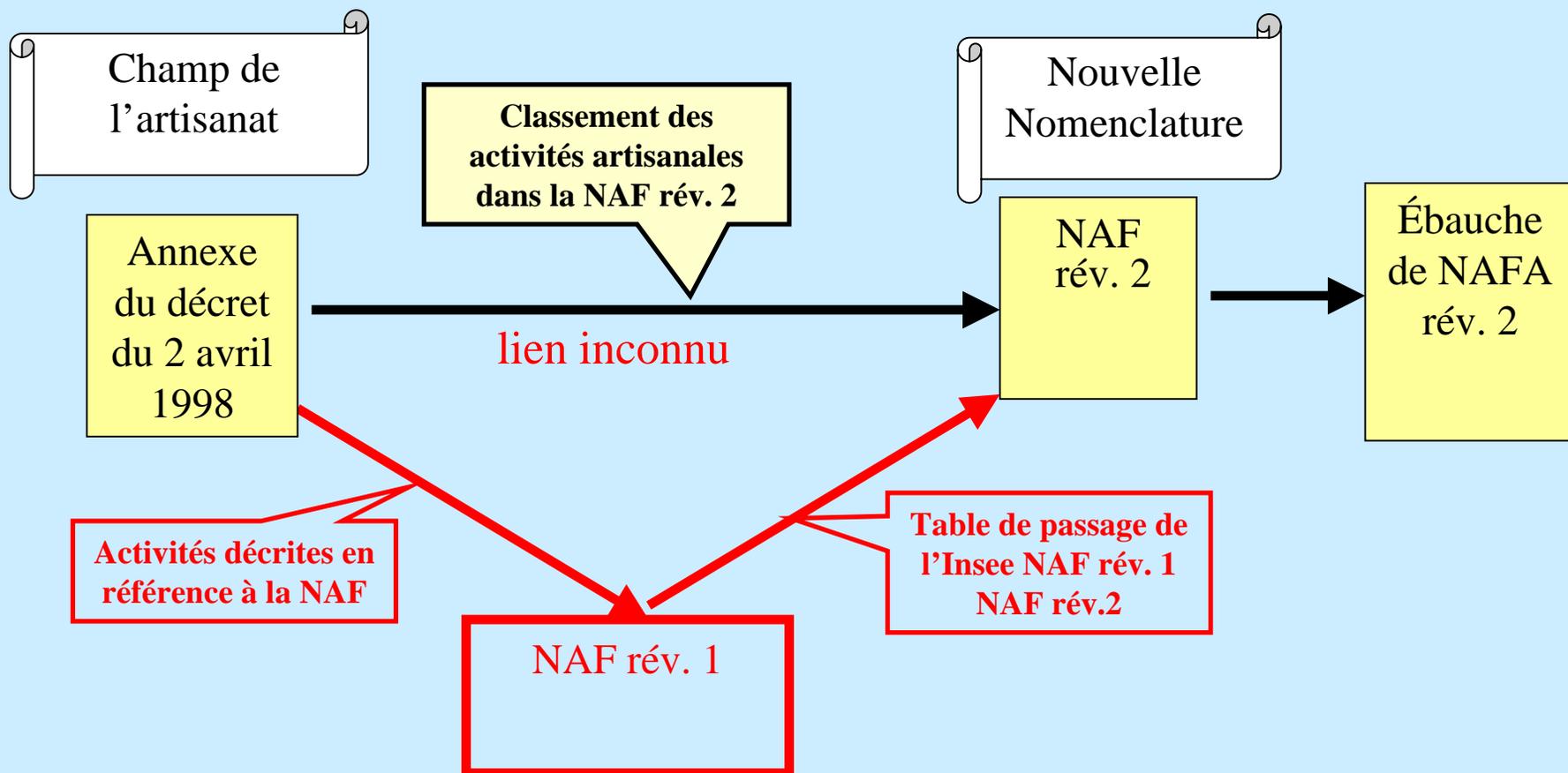
III État d'avancement et poursuite des travaux

- A) La version 0 de la NAFA
- B) Proposition de calendrier pour valider la NAFA

Les travaux préparatoires : objectif

- La DCASPL a élaboré une première ébauche de NAFA qui était destinée à servir de base de travail.
- Cette ébauche de NAFA a été construite de manière complètement automatique à partir d'un algorithme utilisant la table de passage de l'Insee entre la NAF rév. 1 et la NAF rév. 2.

Les travaux préparatoires : principe de l'algorithme



Les travaux préparatoires : avantages de la méthode

- La méthode utilisée permet de :
 - conserver au mieux le champ de l'artisanat ;
 - garantir au mieux l'imbrication de la NAFA rév. 2 dans la NAF rév. 2 ;
 - assurer une plus grande objectivité des résultats.

Consultation des partenaires concernés : deux groupes d'organismes

- Afin que la NAFA soit le fruit de la plus large concertation possible, le maximum de partenaires a été invité à participer à sa révision.
- Deux groupes d'organismes ont été constitués. Chacun a été consulté différemment.
 - Environ trente organismes ont été conviés à participer aux réunions de travail.
 - Les autres ont été invités à participer aux travaux *via* un site extranet.

Consultation des partenaires concernés : les participants aux groupes de travail

- Ce groupe est constitué notamment :
 - d'organisations institutionnelles ayant compétence sur le champ de l'artisanat ;
 - d'organisations professionnelles confédérales ;
 - d'organisations professionnelles invitées sur proposition de la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services.

Consultation des partenaires concernés : les participants aux groupes de travail

- Une réunion plénière de présentation de l'opération a été organisée le 14 décembre.
- Quatre groupes de travail ont été constitués :
 - groupe sur l'artisanat de l'alimentation
 - groupe sur l'artisanat du bâtiment
 - groupe sur l'artisanat de fabrication
 - groupe sur l'artisanat de service
- Chaque groupe de travail a formulé des propositions de classes de la nouvelle NAFA. Pour les secteurs non traités en réunion, la DCASPL a formulé ses propres propositions afin de compléter l'analyse.

Consultation des partenaires concernés : les participants au site extranet

- Plus de 160 organisations professionnelles ont été conviées à consulter les propositions de classes de la nouvelle NAFA sur le site extranet .
- Le site extranet a été conçu pour permettre les échanges entre les différents participants.

Plan de la présentation

I Cadre d'élaboration de la nouvelle NAFA

- A) Champ d'activités décrit par la NAFA
- B) Principe d'élaboration
- C) Utilisation et utilisateurs
- D) Contexte de révision de la NAFA

II Déroulement de l'opération de révision de la NAFA

- A) Les travaux préparatoires: première ébauche de la NAFA
- B) La consultation des partenaires concernés

III État d'avancement et poursuite des travaux

- A) La version 0 de la NAFA**
- B) Proposition de calendrier pour valider la NAFA**

État d'avancement et poursuite des travaux: la version 0 de la NAFA

- Les propositions de classes de la nouvelle NAFA ont été soumises, pour avis, à l'ensemble des participants.
- Ces propositions constituent en elle-même une première version de la nouvelle NAFA.
- La structure détaillée de la nouvelle NAFA qui vous a été envoyée est directement issue de ces propositions.

État d'avancement et poursuite des travaux: proposition de calendrier pour valider la NAFA

- La NAFA ne pourra être finalisée que lorsque la nomenclature de produits et les notes explicatives de la NAF rév. 2 seront validées.
- Nous proposons de valider la NAFA en deux phases :

1ère phase: validation de la structure de la NAFA

- **1ère étape début septembre** : envoi aux membres de la CNNES de la version 1 de la structure de la NAFA pour examen et demande de modification
- **2ème étape début octobre** : validation définitive de la structure de la NAFA

2ème phase: finalisation des notes explicatives

- **1ère étape début octobre** : envoi des propositions de notes explicatives
- **2ème étape fin de l'année 2007** : finalisation des notes explicatives